



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION

Procès-Verbal n° 6
Réunion du 22 /01/2024

Animateur : M. Boubakar HAMDANI

Présent(e)s : MME COMANDE
MM. TCHENQUELA, GUERFI (CD), MEUNIER (CD), KNOEPFLI, MALLEM, KIAMPOUR,
RIJIK, COUTARD, BONNEFOUS

Absent : M. ADREF

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible. Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent. Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

Par ailleurs, il est rappelé que le Référent Prévention Sécurité ne peut occuper plusieurs fonctions et doit être exclusivement attitré à sa mission de RPS.

En vue des matches aller, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.



➤ **La CDPME rappelle à l'ensemble des clubs que les demandes de matchs sensibles doivent être argumentées et expliquées.**

- La CDPME fait le point sur les rencontres à venir : un seul match est placé en vigilance en U18.
- Pierre KNOEPFLI nous fait un retour sur les matchs jeunes auxquels il a assisté : ces derniers se sont bien déroulés.
- La CDPME reçoit deux clubs pour préparer leur match retour à la suite d'un dossier envoyé par la commission de discipline séniors.
- Didier TCHENQUELA présente la formation finalisée sur la sensibilisation RPS et délégué du District.
Boubakar HAMDANI va envoyer le document pour validation au Comité Directeur.
Les sensibilisations clubs démarreront au mois de février.

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE SENIORS

- Pas de Dossier

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE JEUNE

- Pas de dossier

Prochaine réunion de la CDPME 05/02/2024 à 18h30 au District 92

L'animateur de la commission



Le secrétaire de la Commission

